

INVITATION PROGRAMME



LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITE ET LA PROTECTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

THE PRINCIPLE OF SUBSIDIARITY AND THE EUROPEAN
PROTECTION OF HUMAN RIGHTS

Première Conférence

Nouveau cycle 2010 - 2011 :
**Le droit européen des
droits de l'homme**

European Human rights law

Lundi 19 avril 2010 - 17h00* / 20h00

Monday, 19 April 2010 - 5 to 8 p.m

Salle d'assemblée générale – Conseil d'Etat

*Accueil des participants : dès **16h30**

En partenariat avec la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), le Conseil d'Etat lance en 2010 un nouveau cycle de conférences consacrées au droit européen des droits de l'homme.

The Conseil d'Etat organises with the European Court of Human Rights (ECHR) a new series of conferences devoted to European protection of human rights.

Les intervenants

The speakers :



Jean-Marc Sauvé

Vice-président du Conseil d'Etat
*Vice-president of the
Conseil d'Etat*



Jean-Paul Costa

Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme
*President of the European
Court of Human Rights*

Un débat animé par

The moderator :



Olivier Schrameck

Président de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat
*President of the Section of the Report
and studies – Conseil d'Etat*

Inscription gratuite
Nombre de places **LIMITÉ**

Inscriptions / Registration :

sre-colloques@conseil-etat.fr

(merci de préciser vos noms,
fonctions, et coordonnées – *with name,
address and occupation*)

Accès / Address : Conseil d'Etat
Place du Palais-Royal Paris 1^{er}
Métro ligne 1 « Palais-Royal Musée du Louvre »
(se munir d'une pièce d'identité)

Coordonnatrice du cycle :
Martine JODEAU, Conseiller d'Etat
Déléguée adjointe au droit européen

Contact presse :
François KOHLER, Directeur de la communication
tel. : 01 40 20 81 61



DALLOZ

PRÉSENTATION DU THÈME

Le deuxième cycle de conférences du Conseil d'Etat porte sur le droit européen des droits de l'homme tel que résultant de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la Charte européenne des droits de l'homme en vigueur depuis le 1er décembre dernier et des mêmes domaines couverts par le droit de l'Union européenne.

Ce cycle s'inscrit dans l'année suivant le cinquantième anniversaire de la Cour européenne des droits de l'homme et réservera une place prépondérante à cette juridiction dans les débats, ainsi qu'à l'influence de ses décisions dans l'ordre interne.

Jamais les droits de l'homme n'ont été mieux consacrés et protégés dans l'espace européen. Les principes démocratiques sont la référence commune des 47 Etats du Conseil de l'Europe et la « pax europeana » est assurée. Nous vivons même un moment historique avec l'entrée en vigueur, le 1er décembre dernier, du Traité de Lisbonne : l'Union européenne est désormais en capacité d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union a reçu même valeur juridique que les traités. Le réseau européen de la garantie des droits ne cesse donc pas de se resserrer et de se renforcer.

The second round of conferences in the Conseil d'Etat will deal with European Human Rights law, including the European Human Rights convention, the European Human Rights charter which has come into force last December 1st, and the same fields covered by the European Union law.

This round will take place during the year following the 50th anniversary of the European Human Rights Court. This jurisdiction and the impact of its judgments on domestic law will be given a key position throughout the debates.

Human rights have never been so firmly expressed and guaranteed within the European space. Democratic principles stand as a common reference amongst the 47 States belonging to the Council of Europe. We even experience an historical moment with the Treaty of Lisbon coming into force last December 1st: the European Union is from now on in a position to ratify the European Human Rights Convention and the Charter of Fundamental Rights of the European Union has been given the same legal authority as the treaties. The European network aimed at protecting these rights gets more and more narrow and strong.

In 2010/2011, this round will include at least six conferences, on the basis of one every three months. The first themes to be selected are the following:

En 2010 / 2011, le cycle comprendra au moins six conférences trimestrielles dont les premiers thèmes proposés sont les suivants :

- « Le principe de subsidiarité et la protection européenne des droits de l'homme »,
- « Le droit au recours, la procédure et la mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme »,
- « Les interférences entre les sources de droit européen et les influences croisées entre la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme ».
- « Le contrôle de constitutionnalité et le contrôle de conventionalité ».
- « Le droit européen de la détention »,
- « Le droit européen de la propriété ».

La première conférence aborde « le principe de subsidiarité et la protection européenne des droits de l'homme » : le système de la Convention est construit autour de ce principe. Il incombe aux Etats parties au premier chef de respecter les droits de l'homme, de prévenir les violations et de réparer celles qui sont commises. Comment les juridictions nationales appliquent-elles la convention ? Quelle est la marge d'appréciation des Etats ? Cette conférence permettra un échange d'idées entre le Président de la Cour européenne des droits de l'homme et le Vice-président du Conseil d'Etat.

- *"The principle of subsidiarity and the European protection of human rights".*
- *"The right of recourse, procedure and enforcement of the judgments of the European Human Rights Court".*
- *"Interaction between various European law norms and cross-influence between the Court of Justice of the European Union and the European Human Rights Court".*
- *"Legal review in relation with the implementation of constitutional and treaty law norms".*
- *"European law applying to detention".*
- *"European property law".*

The first conference deals with: "The principle of subsidiarity and the European protection of human rights". The EHRC system is based on this principle. It primarily relies on the States parties, so that these States respect human rights, prevent their violation and correct any such violation that might occur. How do domestic jurisdictions implement the convention? How wide is the margin of appreciation of each State? This conference will give an opportunity for an exchange of views between the President of the European Human Rights Court and the Vice-president of the Conseil d'Etat.

PRESENTATION OF THE TOPIC

INTERVENANTS SPEAKERS



Jean-Marc Sauvé
Vice-président
du Conseil d'Etat
*Vice-president
of the Council of State*

Jean-Marc SAUVÉ est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) et ancien élève de l'ENA. Il entre comme auditeur au Conseil d'Etat en 1977. Il est conseiller technique dans les cabinets de Maurice Faure et de Robert Badinter, ministres de la justice, de 1981 à 1983. Il occupe les postes de directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice de 1983 à 1988, puis de directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur de 1988 à 1994, date à laquelle il devient préfet de l'Aisne. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1983, il devient conseiller d'Etat et secrétaire général du Gouvernement en 1995. Depuis le 3 octobre 2006, il est le vice-président du Conseil d'Etat.

***Jean-Marc SAUVÉ** is a graduate of the Institut d'Etudes Politiques (IEP) and former student of ENA. He became Auditeur au Conseil d'Etat in 1977. Assistant to the Minister of Justice (Mr Maurice Faure, later Mr Robert Badinter) from 1981 to 1983, he held the positions of Head of the General Administration Directorate in the Ministry of Justice, then Head of the Public Liberties and Legal Affairs Directorate in the Ministry of the Interior from 1988 to 1994, when he became Prefect (governor) of the Department of Aisne (North of France). Maître des requêtes au Conseil d'Etat in 1983, he became Conseiller d'Etat and Secretary General of the Cabinet in 1995. Since October 3, 2006, he was the vice-president of the Conseil d'Etat.*



Jean-Paul Costa
Président de la
Cour européenne
des Droits de l'Homme
*President of the European
Court of Human Rights*

Jean-Paul COSTA est né le 3 novembre 1941 à Tunis. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1961), licencié en droit à la Faculté de Droit de Paris (1962) et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public en 1964, il intègre l'E.N.A la même année. Auditeur au Conseil d'Etat en 1966, rapporteur à la section du contentieux du Conseil d'Etat, puis assesseur de sous-section du contentieux, Jean-Paul Costa devient le directeur du cabinet du ministre de l'Education nationale (Alain Savary), de 1981 à 1984. Professeur associé aux Universités d'Orléans (1989-98) et de Panthéon-Sorbonne (1992-98), il est Président de sous-section à la section du contentieux du Conseil d'Etat en 1993. Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 1er novembre 1998, puis président de Section depuis le 1er mai 2000, il est nommé vice-président de la Cour en 2001, puis enfin Président de la Cour depuis le 19 janvier 2007.

***Jean-Paul COSTA** was born on 3 November 1941 in Tunis. Diploma of the Institute of Political Studies of Paris, 1961. Master of Law, Faculty of Law, Paris, 1962. Diploma of Superior Studies (post-graduate), Public law, 1964. Former pupil of the ENA (Ecole nationale d'administration), 1964-66. Auditeur at the Conseil d'Etat, 1966. Rapporteur at the judicial section of the Conseil d'Etat 1966-1971, 1977-80, 1987-89, assessor of sub-section (chamber), judicial section of the Conseil d'Etat, 1989-93. Directeur du cabinet (political secretary) of the Minister of Education (Alain Savary), 1981-84. Associate professor, Universities of Orléans, 1989-98 and Panthéon-Sorbonne, 1992-98. President of sub-section, judicial section of the Conseil d'Etat, 1993-98. Judge of the European Court of Human Rights since 1 November 1998. President of Section since 1 May 2000. Vice-President of the Court since 1 November 2001. President of the Court since 19 January 2007.*

MODERATEUR MODERATOR



Olivier Schrameck

Président de la section
du rapport et des études
- Conseil d'Etat

*President of the Section of the
Report and studies – Conseil d'Etat*

Olivier SCHRAMECK est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'un DES de droit public et ancien élève de l'E.N.A. Il entre au Conseil d'Etat en 1977 en qualité d'auditeur. De 1981 à 1982 et de 1987 à 1988, il occupe les fonctions de commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux et les autres formations de jugement du Conseil d'Etat. Il est nommé conseiller d'Etat en 1995. Du 1er septembre 2006 au 4 novembre 2009, il est Président de la 6^{ème} sous-section de la section du contentieux. Depuis cette date, il est président de la section du rapport et des études.

Autres fonctions principales : de 1982 à 1984, il est conseiller technique puis chargé de mission auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation. De 1984 à 1985 : directeur du cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des enseignements supérieurs. De 1985 à 1986 : directeur des enseignements supérieurs. De 1988 à 1991 : directeur du cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. De 1991 à 1993 : secrétaire général du Haut Conseil à l'intégration. De 1993 à 1997 : secrétaire général du Conseil constitutionnel. De 1997 à 2002 : directeur du cabinet du Premier ministre. De 2002 à 2004 : ambassadeur de France en Espagne. En 2007 : membre du comité de réflexion et de proposition, présidé par Edouard Balladur, sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la V^{ème} République.

Olivier SCHRAMECK obtained his master's degree in public law and completed his studies at the Institut d'études politiques de Paris and the Ecole nationale d'administration. He entered the Conseil d'Etat in 1977 as an auditor. From 1981 to 1982 and from 1987 to 1988, he served as Government Commissioner for Litigation at the Conseil d'Etat's jurisdictional section. He was appointed Councillor of State in 1995. From September 1, 2006 until November 4, 2009, he presided over the Litigation Section's sixth sub-section. Since this date, he presides the Section of the Report and studies

Other main positions : from 1982 to 1984, he was technical Councillor and chargé de mission for the Minister of the Interior and Decentralisation. From 1984 to 1985 : director of the Secretary of State for Higher Education's Private Office. From 1985 to 1986 : director for Higher Education. From 1988 to 1991: director of the Minister of National Education, Youth Affairs and Sports' Private Office. From 1991 to 1993 : secretary general of the Haut Conseil à l'intégration. From 1993 to 1997 : secretary general of the Conseil constitutionnel. From 1997 to 2002 : he was the director of the Prime Minister's Private Office. From 2002 to 2004 : French ambassador to Spain. In 2007, he was a member of the Committee on the Modernisation and the Rebalancing of the Institutions of the Fifth Republic, presided over by France's former Prime Minister Edouard Balladur.